

**Dossier thématique**  
***Revue Politique africaine***

**Mobilisations et action publique au Maroc**  
Second semestre 2010

En dépit de l'autoritarisme du régime marocain, la production des politiques publiques ne s'y résume pas à des processus *top-down* dont le Palais royal serait tout à la fois l'unique initiateur et maître d'œuvre. À partir de ce constat, cette livraison fait le pari que la conduite des politiques publiques, leur élaboration et leur mise en œuvre sont bonnes à penser pour l'analyse des transformations politiques que le Maroc connaît depuis l'accession au trône de Mohammed VI. Elle entend réfléchir à la place des mobilisations collectives dans cette élaboration.

Ces dernières années, la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Union européenne puis les États-Unis, les privatisations d'entreprise et de services publics, leurs effets sur la vie quotidienne et le marché du travail, la mise en place d'un dispositif de « justice transitionnelle » au sujet des violences commises au cours des « années de plomb », l'amélioration de la condition féminine ou la réforme du système d'enseignement ont suscité des controverses qui ont pu prendre la forme de mobilisations de rue ou d'autres formes de prise de parole. Elles montrent l'imbrication des mobilisations sociales aux dispositifs d'action publique, et offrent ainsi de remarquables postes d'observation des interactions entre ces deux arènes politiques. Ainsi apparaissent des échanges, des collusions et des influences réciproques, des concurrences ou des oppositions ; bref, la complexité des relations entre action publique et mobilisations.

Le contexte politique marocain et l'état de la littérature s'y prêtent singulièrement. La « réforme de l'Etat » est placée en tête de l'agenda public, le *new public management* est promu au Maroc comme ailleurs au nom d'une meilleure efficacité et rationalisation de l'action publique et de la production de biens collectifs, alors que Mohammed VI a inauguré son règne sous le slogan du « nouveau concept de l'autorité » puis d'une « Initiative nationale pour le développement humain ». Ceci invite à se pencher sur l'Etat en action au Maroc. Mais également un Etat « dans sa société », objet de mobilisations et de protestations, porteur d'intérêts variés, objet de luttes de domination à plusieurs échelles. De façon singulière, cet angle a été en effet peu examiné : l'Etat a souvent été pensé comme une institution « au dessus » de sa société, s'imposant tant par la coercition, que par le pacte social et la redistribution. Derrière la métaphore du « Makhzen », l'Etat faisait figure de *big brother* omnipotent et omniprésent, monopolisant et verrouillant les processus décisionnels, sans que les dynamiques d'interpénétration entre l'Etat et sa société ne soient vraiment examinées ; sans non plus que l'abondante réflexion dans les démocraties représentatives sur les logiques de l'action publique ne soit déplacée, utilisée, discutée sur ces terrains, comme si un partage géographique tacite de la sociologie politique écartait cette possibilité. La sociologie politique s'étant penchée avec richesse ces dernières années sur l'action collective au Maroc, ce numéro se propose donc de poursuivre les recherches en cours en les confrontant à la question des réformes de l'action publique, moins explorées.

Plusieurs axes pourront articuler cette réflexion, avec en toile de fond des tendances qui travaillent l'action publique, sans qu'elles ne soient pour autant spécifiques au Maroc : le recours aux recettes internationales du néo-libéralisme – appelé « mise à niveau » au Maroc –, l'exercice d'une critique publique liée, entre autres, à la constitution d'un espace protestataire, le rôle plus que jamais affirmé des experts et des techniciens.

D'abord, celui de l'extraversion du politique. La dimension internationale des politiques publiques marocaines n'est pas nouvelle : des juristes français inspirèrent les diverses déclinaisons constitutionnelles de l'autoritarisme marocain ; les politiques urbaines furent largement le fait d'experts étrangers au service des plans d'aménagement du royaume ; au début des années 1990, le roi s'autorisait des rapports de la Banque mondiale pour accélérer la mise à la norme de l'économie, voire pour lancer une vaste « campagne d'assainissement » en 1996. Cependant, nous faisons l'hypothèse que l'extraversion actuelle de l'action publique est inédite. Celle des mobilisations l'est également, non sans liens directs ou plus subreptices. Les ressources, les référentiels, les catégories et les instruments de l'action publique s'inspirent dans une mesure inégalée jusqu'ici de recettes en vogue à l'international. Les répertoires, les réseaux, les espaces mais encore les soutiens de l'action collective aussi, qui se nourrissent souvent d'énoncés et pratiques en usage à l'échelon international, en lien avec les rapports de force dans la région. Dans certains secteurs, le pays, ou certaines expériences menées au Maroc, sont érigés en « modèle » par les agences de développement internationales, voire en laboratoire, par exemple dans le domaine des politiques urbaines. Les mobilisations autour des « années de plomb », l'alter-mondialisme marocain ou encore l'expérience électorale et municipale du Parti de la justice et du développement, sont eux aussi régulièrement présentés au niveau international sinon comme à l'avant-garde de la mobilisation, du moins comme des exemples singuliers de construction de causes non seulement « exportables » mais largement construites sur « l'importation » de modes d'actions, voire de slogans. Dans ces entre-deux du domestique et de l'international, des mobilisations et de l'action publique, le politique se transforme au gré de nouveaux outils et catégorisations – notamment « l'associatif » ou le « management » – qui tendent à homogénéiser des pratiques standardisées à l'international, non sans réappropriations, réinvention et utilisation en fonction d'idiomes locaux du politique.

Ensuite, l'intervention de la puissance publique – qu'elle soit royale ou gouvernementale – suscite des critiques qui s'écartent de l'image convenue de la politique en régime autoritaire. Ces dernières années, la multiplication de mouvements collectifs atteste autant qu'elle contribue aux transformations des territoires politiques, ceux de la contestation comme ceux de l'action publique. Sans doute trouverait-on ici un indice de la décompression du régime et des transformations de ses modalités de discipline. Quoi qu'il en soit, les débats autour de l'action publique ne sont plus confinés aux interactions entre Palais royal, gouvernement, Parlement et quelques acteurs autorisés. Ils appellent à travailler sur les logiques variées du « pluralisme limité ».

Ces mouvements collectifs de nature diverse (dissidents, éphémères, syndicaux, corporatistes, etc.) sont révélateurs d'une troisième tendance qui affecte l'élaboration des politiques publiques marocaines et leurs inscriptions dans la société. Ces dernières sont plus que jamais l'affaire d'acteurs multiples : administration en mue, bailleurs de fonds

internationaux, presse, groupes d'intérêt, ONG et mouvements sociaux. Les uns et les autres participent aujourd'hui à la construction des problèmes publics. Mobilisés autour d'une cause collective ou enrôlés par les pouvoirs publics eux-mêmes, ils entendent peser sur la définition de l'action publique et de ses instruments. La pluralisation, voire la fragmentation, des configurations d'action publique se traduit-elle ou non selon les cas par plus de pluralisme au niveau politique ? Cette question croise plusieurs pistes qui pourront être traitées dans le cadre de ce numéro :

- Les logiques de l'action publique semblent se privatiser, selon des processus décrits également ailleurs : « décharge » de la puissance publique vers des organisations ou acteurs privés, y compris de secteurs d'activités placés au premier chef des problèmes publics (les politiques de la ville ou les politiques sociales dans les années 2000). Ces dynamiques propres aux réformes de l'action publique peuvent aussi se lire à l'aune de l'action collective. Loin de se limiter à un processus top-down, la privatisation du *policy making* est aussi le fruit de mobilisations spécifiques, de « prises en charge » tournées vers des activités marchandes ou vers la défense d'intérêts ou de bien collectifs particuliers. Comment cela se traduit-il en termes de transformation du politique ? La fabrication de biens publics ou collectifs tend-elle à se sectoriser, se localiser et s'individualiser au point que les bénéficiaires ou les « ayants droits » peuvent se transformer de citoyens en clients ? De nouveaux droits généraux se fabriquent-ils au contraire au croisement de mobilisations et de nouveaux dispositifs d'action ? L'« ONGisation » de certains secteurs d'intervention ne substitue-t-elle pas la tutelle des agences de développement et des bailleurs internationaux à celle de l'Etat ?

- Les croisements de la réforme de l'action publique et du développement de mouvements sociaux s'envisagent-ils plutôt à l'aune de la « dépolitisation » des causes soulevées par les seconds ou au contraire de « surpolitisation » de l'action publique ? Ce problème s'exacerbe quand les institutions publiques sont mises sur la sellette, notamment à propos de leurs capacités à produire et distribuer des biens collectifs. Travailler ensemble les interactions entre action publique et mobilisations nous permet de creuser l'idée selon laquelle l'*anti-politics machine* est loin de triompher dans le cas marocain. Il s'agit pour nous de ne pas surévaluer l'action politique par rapport à l'action publique en évacuant la dimension politique de cette dernière – ou en la réduisant à une question de choix rationnels – alors même que « *faire de la politique c'est toujours, et de plus en plus, faire des politiques publiques* » ; y compris sur les terrains où l'action publique a longtemps été considérée comme un objet indigne ou réduite à sa dimension clientéliste ou répressive. Il s'agit également de mettre en question une représentation manichéenne de la division du travail politique : l' élu serait l'homme politique par excellence, alors que le technicien du *policy making* et du développement appartiendrait à des arènes neutralisées, aseptisées et dénuées de conflits politiques. Le découplage entre une sphère de l'action publique réservée aux experts et une sphère de la représentation où domineraient familles et partis, est accusé par une critique de « l'ignorance » des élus. Indépendamment de son efficacité politique, cette partition apparaît plus arbitraire à l'analyse. En outre, ces débats et mise en cause des élus se déploient en termes sensiblement différents de ce que donnent à voir les expériences européennes.

- En quoi, enfin, les territoires du politique se transforment-ils ? Les processus de décentralisation, de déconcentration, les délocalisations, mais aussi certaines expériences

pilotes, localisées ou adressées à des populations cibles particulières, des mobilisations localisées ou sectorisées affectent la conduite de l'action publique. Si le local est désormais érigé en lieux « d'élection » non seulement de l'action publique mais aussi de la mobilisation (« penser local agir global » annoncent les alter-mondialistes), il s'agit d'envisager de nouvelles pratiques (consultation, participation), la création d'institutions et la mise à l'honneur d'acteurs qualifiés de « locaux ». Dans ces processus, la mise à l'écart des élus est toutefois souvent relevée – peut-être un peu trop rapidement ? – le redéploiement des autorités déconcentrées évident. En outre, certaines arènes locales du politique – par exemple le bidonville, des villes ou des régions – loin d'être un succédané ou un prélude à ce qui se passe à l'échelle nationale, en termes de mobilisation, de rapport au politique et à l'Etat, répondent au contraire à des logiques spécifiques. La « décentralisation » des interactions entre *politics* et *policies*, nous semble ainsi soulever ici encore plusieurs ordres de questions : y a-t-il déconnexion entre construction des problèmes publics et politique électorale ? Comment se transforment les leaderships locaux et nationaux.

Le numéro paraîtra en **octobre 2010**.

Les propositions de contribution sont à envoyer d'ici le **30 juin 2009** aux coordonnateurs du dossier : Myriam Catusse ([m.catusse@ifporient.org](mailto:m.catusse@ifporient.org)) et Frédéric Vairel ([fvairel@uottawa.ca](mailto:fvairel@uottawa.ca)). Les premières versions des papiers inédits et appuyés sur des enquêtes de terrain devront être fournies d'ici la fin **novembre 2009**.

Myriam Catusse  
Chargée de recherche  
CNRS/ IFPO Beyrouth

Frédéric Vairel  
Professeur adjoint  
Université d'Ottawa